

16^e CORPS D'ARMÉE

GENDARMERIE NATIONALE

16^e LÉGION

Compagnie de l'Hérault

N° 619^z

OBJET :



Montpellier, le 2 Septembre 1914

Le Chef d'Escadron

Luvère

commandant la Compagnie de Gendarmerie de l'Hérault

ad Monsieur le Préfet du Département.

au sujet d'un commencement de grève.

d

L'oci l'honneur de vous rendre compte, ainsi qu'il résulte de la réception d'un télégramme, que le Lieutenant Comte la gendarmerie à Lodève m'adresse: que la grève des ouvriers et ouvrières des fabriques de drap de troupe de Lodève, qui avait éclaté hier est terminée.

Chacun s'est remis au travail

Luvère

2 septembre 2014

Le chef d'escadron de Lodève commandant la compagnie de gendarmerie de l'Hérault à mr le préfet du département.

J'ai l'honneur de vous rendre compte, ainsi qu'il résulte de la réception d'un télégramme, que le lieutenant ??? la gendarmerie à Lodève m'adresse: que la grève des ouvriers et ouvrières des fabriques de drap de troupe de Lodève qui avait éclaté hier est terminée. Chacun s'est remis au travail.